



# La lettre des Contractuels et Maîtres-Auxiliaires d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

**Christian BASSET**

L.P. Dassault à MERIGNAC  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA

**Sylvie BERGEON**

LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC  
Elue à la CAPA des PLP  
Responsable des Non-Titulaires  
**Permanence : mardi après-midi et mercredi**

**Abderrahim EL MOUAHID**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Elu à la CAPA des PLP

**Christine MOINE-UIBER**

Lycée N. Brémontier à BORDEAUX  
Responsable Lycées/Collèges

**Evelyne BRUN**

Lycée Fernand Daguin à MERIGNAC  
Responsable Lycées/Collèges  
Elue à la CAPN des Certifiés

**Vincent FAUVEL**

Collège Anatole France à CADILLAC  
Elu à la CAPA des certifiés

**Catherine AMBEAU**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Responsable Académique Jeunes Enseignants

**N°16**  
9 juillet 2014



## Informations académiques

### Mouvement des contractuels et M.A. rentrée 2014

A la commission Barème du 4 juillet, le Rectorat a annoncé que la commission d'affectation prévue le 17 juillet pour la voie professionnelle était annulée à l'exception des COPSYS.

Toutes les affectations se feront donc directement par l'administration fin août.

Nous avons vérifié les barèmes de ceux qui nous avaient confié leur dossier. Nous avons fait rectifier lorsque nécessaire. **N'hésitez pas à nous contacter pour des précisions sur votre barème ou autre information.**

**Nous tenons une permanence tous les jours jusqu'au 22 juillet. Nous reprendrons le lundi 25 août.**

### Contrat : gérer la fin d'année

Il faut vérifier la date de fin de contrat. Si celle-ci est fixée au 31 août, le revenu est garanti les mois de juillet et août. Mais le plus souvent, le contrat s'achève au 5 juillet voire même à une date antérieure. Il faut alors faire valoir les droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi **en s'inscrivant dès le premier jour qui suit la fin du contrat auprès de Pôle Emploi**. Dès réception, il faut leur remettre l'attestation employeur fournie par l'administration (en général avec la dernière fiche de paye).

**Important** : Le premier versement de l'ARE nécessite souvent un délai de 2 à 3 mois.

**C'est une durée beaucoup trop longue pour les contractuels que l'on précarise toujours plus ! Le SE-Unsa demande un réel effort pour que les allocations chômage soient versées dès la fin du premier mois de non activité.** C'est d'ailleurs l'une des priorités à l'ordre du jour des négociations dans le cadre de l'application du protocole Fonction publique.

En cas de difficultés financières, les services sociaux des DDEN peuvent être contactés. Là aussi, il faut prendre ses dispositions le plus rapidement possible, leurs bureaux étant fermés tout le mois d'août.

## Les examens quels droits, quelles obligations ?

[Lire l'article \(http://www.se-unsa.org/spip.php?article4575\)](http://www.se-unsa.org/spip.php?article4575)

## Informations nationales

### Inscription aux concours

Les inscriptions aux concours de la session 2015 auront lieu par internet du jeudi 11 septembre 2014 au mardi 21 octobre 2014.

- Concours externes et 3e concours : les épreuves d'admissibilité auront lieu en février, mars et avril 2015.
- Concours internes avec épreuves écrites d'admissibilité : janvier et février 2015.
- Concours internes avec dossier RAEP et concours réservés : envoi du dossier le jeudi 11 décembre au plus tard. Epreuve d'admissibilité : janvier à avril 2015.

### Bilan session 2014 des recrutements réservés publics 2nd degré :

- BILAN SESSION 2014 DES RECRUTEMENTS RESERVES PUBLICS SECOND DEGRE

Concours	postes	inscrits	admissibles ou convoqués	admis	inscrits LC
CPE	102	413	133	99	
CAPES	1341	3010	1074	682	
CAPEPS	70	326	135	70	
CAPET	346	526	175	118	1
CAPLP	1051	2640	1663	854	29
COP	50	89	41	38	
<b>Total</b>	<b>2960</b>	<b>7004</b>	<b>3221</b>	<b>1861</b>	<b>30</b>

- Session 2014, pour l'académie de Bordeaux, il y avait 370 inscrits pour 138 admissibles ou convoqués et 69 admis (au 10 juin 2014).

### Bilan de l'affectation des lauréats de la session 2013 :

- Au plan national, 2406 ex-stagiaires issus des concours réservés sont affectés à la rentrée 2014 (2317 hors postes spécifiques).
- 442 stagiaires n'ont pu intégrer leur académie d'origine demandée en voeu 1.
- Les 5 académies recueillant le plus de demandes insatisfaites sont : Bordeaux (51), Montpellier (49), Aix-Marseille (46), Nantes (38), Lille (36).

### Bilan concours réservés 2014 : très loin de l'objectif visé !

[Lire l'article \(http://www.se-unsa.org/spip.php?article6959\)](http://www.se-unsa.org/spip.php?article6959)

### Reclassement des ex-contractuels

[Lire l'article \(http://www.se-unsa.org/spip.php?article7003\)](http://www.se-unsa.org/spip.php?article7003)

### Examens en cours d'année : le SE-UNSA réclame leur indemnisation

[Lire l'article \(http://www.se-unsa.org/spip.php?article6916\)](http://www.se-unsa.org/spip.php?article6916)

## Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

## N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-unsas.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsas.org)

Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsas.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsas.org)*